

MAQUET

LE RISK MANAGEMENT DES PME

Problématique :

Pour la majorité des entreprises, le comportement des Directions peut se résumer en trois points successifs :

- quand il y a prise de conscience de risques, le réflexe est le transfert à l'assurance,
- la préoccupation essentielle est la négociation du prix de l'assurance, justifiant l'assistance d'un courtier face aux assureurs,
- la prévention ne sera pratiquement envisagée qu'en cas de refus d'assurance ou de prix jugé excessif.

Conception de la méthode :

Exploiter le réflexe-assurance pour poser la problématique du Risk Management en sens inverse :

- 1) Partir du contenu des transferts potentiels à l'assurance et analyser les "garanties" sous l'angle des ressources opérationnelles de l'entreprise (humaines, techniques, communications, financières)
- 2) Expliquer, en termes de gestion d'entreprise, à quels problèmes de risques répondent les garanties d'assurances, (et par conséquent à quels problèmes elles ne répondent pas).

Réalisation :

Un outil de contrôle par exception, sous la forme d'un tableau de bord de "clignotants" (91 actuellement) :

- classés par catégorie de ressources
- complétés par des règles élémentaires de gestion

Utilisation concrète :

Permettre au dirigeant, à partir de son réflexe habituel (s'assurer ou ne pas s'assurer), de répondre pour chaque clignotant à deux questions :

- le même problème existe-t-il dans mon entreprise ?
- Si oui, adopterais-je la solution du clignotant ?

Présentation de la méthode - expérimentation actuelle.

par

Yves L. MAQUET

Consultant associé SIGMA RISK

rue des Atrébates 122 - 1040 Bruxelles

Tel (02) 732.19.66. Fax (02) 732.14.10